



EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon
Séance du 25 novembre 2025
Présidence : Monsieur François Erbrich

LE CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Vu le préavis N°26/2025 (Législature 2021-2026) de la Municipalité du 31 octobre 2025 concernant l'Ajustement du bilan dans le cadre du passage à MCH2

considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,
ouï le Rapport de la Commission de Gestion & Finances
accepte par un vote à main levée avec 1 abstention le préavis N° 26/2025 (Législature 2021-2026) relatif à l'Ajustement du bilan dans le cadre du passage à MCH2

Ainsi délibéré en séance du 25 novembre 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL D'ARNEX-SUR-NYON

Le Président

La Secrétaire



François Erbrich

Monique Berney